



# Arnaque a la Carte Bleue en République Dominicaine

Par **Legrand Florian**, le **20/07/2011** à **12:08**

Bonjour,

Suite à nos vacances en république dominicaine, nous avons eu la surprise d'être contactés mon amie et moi même par nos banques respectives. En effet, des retraits douteux avaient été fait un moi après notre retour de vacance alors que nous étions en France avec nos cartes bleu.

Nous avons donc immédiatement fait opposition et sommes allés porter plainte à la gendarmerie avec nos relevés bancaires. Les deux plaintes enregistrées, nous sommes allés dans nos banques respectives afin de se faire rembourser nos retraits frauduleux.

Pour ma part je n'ai utilisé ma carte que deux fois, une fois avec mon tour opérateur pour une sortie et l'autre fois avec le distributeur de l'hôtel.  
ma compagne a utilisé sa carte aux même endroits et une fois dans un distributeur à l'extérieur de l'hôtel.

Mes questions sont les suivantes : Est ce que je peux demander un dédommagement ?

A qui ?

-l'hôtel dans lequel nous nous sommes fait arnaquer ?

-Le tour opérateur ? (qui d'ailleurs se dégage de toute responsabilité, ne s'attarde même pas à prévenir ses clients et filtre les commentaires mis sur son site internet)

-ou la banque responsable du distributeur de l'hôtel ?

Nous voulons envoyer des LRAR avec une copie du dépôt de plainte à ces différents acteurs afin de demander un dédommagement pour ce préjudice financier (je me suis retrouvé a découvert) et moral. Cela est il vain ?

Merci